

LUNDI 4 JUILLET 2016

L'ECONOMISTE



LE PREMIER QUOTIDIEN ECONOMIQUE DU MAROC

EDITORIAL

Objecteurs de conscience

ALORS que le Maroc s'installe dans la campagne électorale, il n'est pas inutile de marquer un temps pour examiner le legs de Michel Rocard, que Rabat a eu parfois en face d'elle mais le plus souvent avec elle. Pourtant, il n'y avait guère d'affinité politicienne avec la famille socialiste française de ce temps-là, dans les années 1980-90.

Qu'on se souvienne que c'est Rocard, Premier ministre et/ou membre du bureau du PS, qui était parvenu à dissuader Mme Mitterrand d'entraîner la France sur ses vues personnelles à propos du Sahara. Plus tard, il fit remarquer que le développement marocain se faisait dans «une sorte d'harmonie des facteurs» (comparativement aux autres pays du sud méditerranéen).

C'est le passé. Pour aujourd'hui, le legs est différent.

Ce qui a le plus souvent opposé Rocard avec son chef de parti et chef d'Etat, François Mitterrand, et qui nous intéresse aussi, c'est le «parler vrai». Tout le monde se drapait dans cette idée, mais peu l'appliquent réellement. Pas plus en France qu'au Maroc, surtout en campagne électorale.

Pourtant, il fallait du courage pour critiquer, sans polémiquer, le PS et le président sur les privatisations ou sur l'insécurité naissant de la politisation des organes de sécurité. Rocard l'a fait. Heureusement pour la France.

Qui, au sein du PJD ou de la coalition gouvernementale, s'inquiètera de la dégradation de la politique budgétaire et de ses effets dévastateurs sur l'emploi et les investissements privés? Qui se lèvera pour barrer la route aux attaques envers la CGEM, BAM, la Cour des comptes et le GPBM, dont la Constitution exige l'engagement dans le jugement public de l'action gouvernementale?

Le Maroc ne mérite-t-il pas d'être servi, comme la France l'a été, par le «parler vrai» de ses objecteurs de conscience politique? □

Nadia SALAH

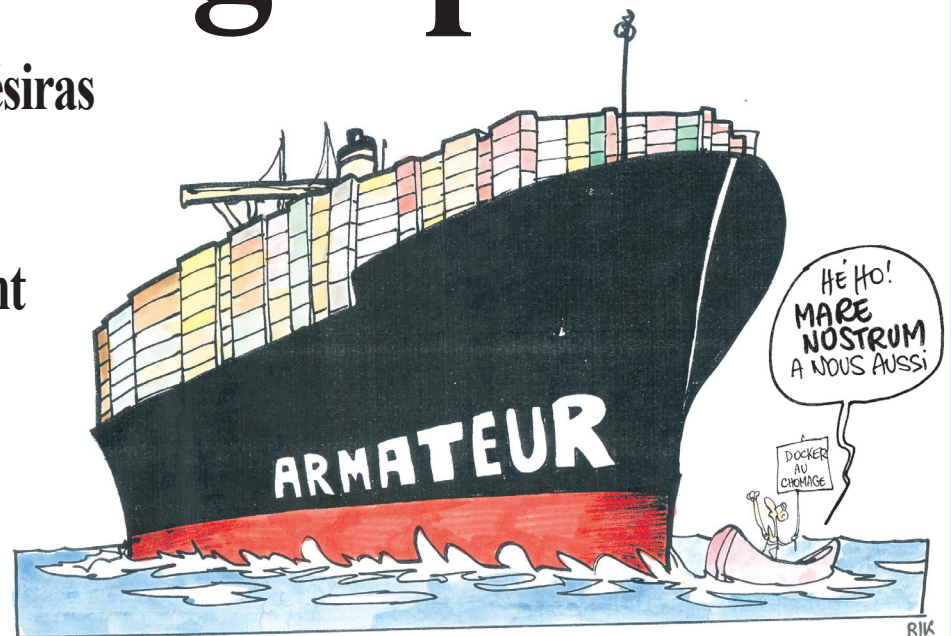
Trafic portuaire Le conteneur change la cartographie

- TangerMed devant Algésiras et Malte

- 3.000 navires franchissent chaque jour le détroit

- La Méditerranée capte le tiers des flux

Voir Analyse pages 4 & 6



Pension minimale L'autre fracture

PRÉVUE dans le secteur public, la revalorisation de la pension minimale à 1.500 DH sera difficile à étendre dans le privé. L'impact d'une telle mesure est évalué à un milliard de dirhams. Son application précipiterait aussi l'apparition des premiers déficits du régime de retraite géré par la CNSS. Ainsi, au lieu de survenir en 2024, le premier déficit apparaîtra dès la première année de réajustement. □

Voir page 15

■ Agences de voyages: La réforme qui fâche

Voir page 11

■ Zéro Mika: La difficile transition

Voir page 2

Solaire/R&D
Masen fait appel
aux Français

Voir page 7

Code de la route
Les nouveaux
tarifs des amendes

Voir page 14